Principales conditions tarifaires applicables aux entreprises, aux grandes associations, aux institutionnels, aux organismes publics et de **logements** sociaux en vigueur au 01/01/22





Une relation fondée sur la transparence est le gage de votre confiance

Au 1er janvier 2022, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France appliquées aux entreprises, aux grandes associations, aux institutionnels, aux organismes publics et de logement sociaux évoluent.

Aussi, vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour des grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Par ailleurs pour nos tarifs liés à nos services sur Internet accessibles depuis notre site Internet www.ca-paris.fr (1), le symbole a est indiqué sur chaque ligne concernée.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France et consultables sur notre site Internet www.ca-paris.fr (1).

Vous disposez ainsi d'un moyen de contact et d'information complémentaire accessible 24h/24.

Votre chargé d'affaires reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien.

Nos conditions tarifaires sont exprimées en euros HT.





Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Professionnels, Associations/Petites et Moyennes Entreprises. N'hésitez pas à les consulter en ligne ou en agence.

[.]

Compte courant Informations

Suivi du compte Zoom sur le Droit au Compte

SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN

Opérations fiduciaires

GESTION DU COMPTE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne CAEL

Échanges de Données Informatisées (EDI)

avec signature électronique

Alertes Intraday VIREMENTS

Virements SEPA émis

Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client

8

10

10

11

12

Virements instantanés SFPA émis

Virements émis vers un compte en France

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

Virements SEPA recus SEPAMail

PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements SEPA en euros émis (au crédit des comptes)

Prélèvements SEPA en euros reçus (au débit des comptes)

CHÈQUES

Compte courant

Informations

MONÉTIQUE Cartes bancaires (Personnes Morales)

Oppositions

Retraits d'espèces

Paiements par carte

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

E-Commerce

TITRES

Cash Management

Opérations de bourse

Frais de transfert de compte-titres

Droits de garde

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Encaissements

Paiements

CRÉDITS

Crédits d'exploitation

Crédits d'investissement

Garanties et cautionnement

Autres opérations liées au crédit

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiements - Encaissements/Export Movens de paiements – Paiements/Import

Crédits documentaires

Change

Change manuel

Divers

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

[.]

Commission d'intervention

Incidents sur les comptes Opérations particulières

Gratuit

BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Ouverture de compte	Gratuit
Service bancaire de base (0)	Gratuit
Coffre de versement d'espèces VERSADOM:	
 Abonnement/Mise à disposition 	Gratuit
Option « Encaissement immédiat sur Annonce »	35 €/mois et/ point de vente

Informations

Relevé de compte	Papier	Électronique (e-Documents)
 Périodicité mensuelle 	Gratuit	Gratuit
Périodicité à la quinzaine (4)	1,66 €/mois	0,49 €/mois
Périodicité décadaire (4)	2,91 €/mois	0,97 €/mois
 Envoi systématique après mouvement (prélevé mensuellement) 	1,04 €/envoi	0,38 €/envoi
 Réédition de relevé de compte (compte de de devises, épargne) postérieur au 31/12/2011 	epôt, titres,	8,50 €/relevé
Délivrance d'attestations de solde de compte (compte de dépôt, titres, épargne, assurance-vi	e)	37,50 €/ attestation
Réédition de document lié à la gestion et au su (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des postérieur au 31/12/2011 (hors chèque)		15 €/recherche

Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 51 €, un devis préalable sera établi.

Forfait pour attestation Commissaires aux Comptes	164 €/recherche
Attestation juridique ou fiscale	77 €/attestation
Lettre de notoriété	64,50 €/lettre
Recherche d'extrait K-bis	35 €/document

Suivi du compte

Frais de tenue de compte Entreprises (prélevés trimestrie	llement)	
	- Mini.	35 €/mois
Frais de gestion de compte en inactivité (sans mouvemer 13 mois) $^{\tiny{(3)}}$	nt depuis	
	- Maxi.	30 €/an
Frais de clôture		186 €
Commission de mouvement (prélevée trimestriellement)		6 % à 0,20 % des ements débiteurs
	- Mini.	15€
Dépôt de capital pour création d'entreprise		142€
Dépôt pour augmentation de capital		81 €
Modification des délégations de pouvoir		35,50 €
Information annuelle des délégations de pouvoir		51 €
Commission annuelle de tenue de dossier administratif Pomorale $\sp(r)$	ersonne	
	- Mini.	295 €
Frais de relance pour l'obtention des documents (adminis et réglementaires) Personne Morale	stratifs	20 €/relance

Zoom sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte:

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
- la domiciliation de virements bancaires
- la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
- accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne)
- une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte (35)) permettant le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- deux formules de chèques de banque par mois
- la réalisation des opérations de caisse

Opérations fiduciaires

Dépôts d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates de Dépôts Valorisés	Gratuit
Dans coffre de versement: billets pièces Retraits d'espèces (billets et pièces)	3,63 €/versement 7,26 €/versement
Sur automates ou avec carte de retrait (carte minute)	Gratuit
Au guichet ou via la consigne Agences	7,80 €/retrait

[4]

GESTION DU COMPTE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne CAEL®



CAEL Vision+ Pro accès à: consultation compte Entreprise, fonction virements avec saisie d'IBAN en ligne, consultation opérations TPE, consultation des effets domiciliés, gestion de trésorerie, virements sur liste	9,60 €/mois
CAEL Action Pro Abo Idem CAEL Vision+ Pro avec en plus gestion des effets et bourse	18 €/mois
CAEL Vision+ Pro et CAEL Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique (33)

FDIWFR .

35 €/mois
Nous consulter
35 €/mois
0,05 €/ligne
Gratuit

■ Validation par fax des remises télétransmises	5 €/remise
EBICST:	
 Forfait mensuel (transmission et validation de fichiers d'ordres par signature électronique (16), relevés d'opérations): 	
- jusqu'à 5 porteurs	55 €/mois
- au-delà	Nous consulter
Services supplémentaires:	
- Sens Banque/Client (à partir du 2º service)	35 €/mois
- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés	
de comptes journaliers et mensuels)	0,05 €/ligne
- Sens Client/Banque	Gratuit
 Validation par fax des remises télétransmises 	5 €/remise

■ Forfait mensuel (transmission et validation de fichiers d'ordres

	par signature électronique (16), relevés d'opérations):
55 €/mois	- jusqu'à 5 porteurs
Nous consulter	- au-delà
	Services supplémentaires:
35 €/mois	- Sens Banque/Client (à partir du 2º service)

- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés

de comptes journaliers et mensuels)	0,05 €/ligne
- Sens Client/Banque (à partir du 2e service)	35 €/mois
SWIFTNET	
■ Forfait	120 €/mois
 Tarification à la ligne sens Banque/Client 	0,05 €/ligne

Certificat Swift 3S Key « Swift Secure Signature Key », par token

Alertes Intraday

USB NG Pro

7	
Alertes Intraday 1 module (domestique ou international)	35 €/mois
Alertes Intraday 2 modules (domestique et international)	58 €/mois

[6]

VIREMENTS

Virements SEPA émis (14)

Les virements SEPA libellés en euros émis ou reçus d'un pays non membre de l'Espace Économique Européen (EEE) (ex : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 12 (8) (9) (10)

Virement occasionnel non urgent:	
par liste papier:	25 €
- traitement à l'unité papier :	
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	24,50 €
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France)	23,50 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	20 €
• par fichier télétransmis (11):	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par Internet (12)	
 vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France 	0,25€
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent:	
 vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France) vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole 	Gratuit
et hors I CI (13)	0,96 €
	-,

Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client

Les frais de traitement de la demande sont prélevés quel que soit	
son résultat.	9,10€

Virements instantanés SEPA émis

Via le service de banque à distance Crédit Agricole En Ligne (CAEL) www.ca-paris.fr (coût de la connexion selon opérateur).

Frais par virement occasionnel vers un compte hors	
Crédit Agricole d'Ile-de-France	1€
Frais par virement télétransmis	Nous consulter

Virements émis vers un compte en France

virement de tresorerie:	
■ télétransmis (11)	5,50 €
papier	40 €

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

Commission unitaire	0,25 €/virement
Frais d'envoi:	
 par Internet ou télétransmis 	0,10€
papier	0,60 €

Virements SEPA recus (14)

Virements libellés en euros reçus d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (8) (9) (10)	Gratuit
Réception d'un virement SEPA standard	Gratuit
Réception d'un virement instantané SEPA	Gratuit

SEPAMail

SEPAMail e-Facture	Nous consulter

[7]

87 € pour 3 ans

PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements SEPA en euros (14) émis (au crédit des comptes)

Domiciliation des prélèvements SEPA		Gratuit
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement: par fichier transmis (11): - traitement à l'unité par prélèvement télétransmis:		Gratuit
- par prélèvement CORE (15)		0,45€
- par prélèvement B2B		0,55€
Pack Prélèvement SEPA	À par	tir de 5 €/mois (37)
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS):		
■ demande d'ICS à la Banque de France		75€
Rejet technique et impayé prélèvements SEPA émis (9)		18€
Représentation automatique des impayés prélèvements CC	RE	Nous consulter

Prélèvements SEPA en euros (14) reçus (au débit des comptes)

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	8,10€
Frais d'opposition par l'émetteur sur prélèvement reçu:	
■ en agence	10,45€
■ via son espace sécurisé	Nous consulter

CHÈQUES

Compte courant

Frais d'émission d'un chèque de banque (2)	11 €
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi chéquier en courrier suivi	3 € + frais postaux
Chèque non-standard (traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire)	10,58€
Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre	Gratuit

Informations

Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par émetteur (prix forfaitaire)	10,58€
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois ou de chèque au paiement	16 €/chèque

MONÉTIQUE

Cartes bancaires (Personnes Morales) (17)

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessCard Executive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Réédition code confidentiel:	
Par courrier	7,50 €
■ Par SMS	1,25€
Commande de carte en urgence	10,82€

Oppositions

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client ou	
par la banque pour usage abusif	

Gratuit

Retraits d'espèces

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro : (8) (18) aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole aux distributeurs automatiques de billets autres banques :	Gratuit
- BusinessCard Executive MasterCard, Gold, Visa Premier - autres cartes à partir du 1er retrait par mois	Gratuit 1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) (8) (19) :	
 aux distributeurs automatiques de billets 	3 €/retrait

Paiements par carte (hors frais de conversion monétaire*)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro (8) (20)	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) (8) (19) :	
Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard, Visa Premier Mini Mini	2 %/opération effectuée
- Mini.	1€
 Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard MasterCard, Visa 	2,50 %/opération effectuée
- Mini.	1€

^{*} L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée aux taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur: www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,65€
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	35,75 €/an
UP2PAY Caisse Digitale et Mobile	Nous consulter
Relevé mensuel détaillé:	
au format papier jusqu'à 400 opérations/mois	2,50 €/mois
 en dématerialisé (e-relevé CAEL ou EDI) 	Gratuit

E-Commerce

UP2PAY E-Transactions	Nous consulter
UP2PAY Paiement par lien (mail ou SMS)	Nous consulter
Pack e-Commerce	Nous consulter

Cash Management

lutions de centralisations de recettes, de trésorerie	
ı d'information	Nous consulter

[9]

Sol ou

TITRES

Opérations de bourse

Sur Bourse étrangère (24) 1,20 %

Encaissement des cou	pons			Gratuit
Amortissement d'emp	runts			Gratuit
Frais de courtage et co	mmission c	le placemer	nt (hors frais de marché)	
	Ordre passé par l'agence (21)	Ordre passé par plateforme bourse (Tél. 0800117575) ^{©23}	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs)	Ordre passé par 📵 InvestStore Initial
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI (23), bons)	1,20 %	1,20 %	Ordre < ou égal à 1100 € = 0,825 € Ordre > 1100 € = 0.09 %	0,50 %

OPC (34)

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

1,20 %

Frais de souscription OPC Crédit Agricole (hors frais émetteur)	Gratuit
Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)	0,50 %
- Maxi.	416,67 €

Frais de transfert de compte-titres

Commission de Service de Règlement Différé (SRD) (25) (26)

12,50 €/ligne	Frais de transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres (26)
te) 125 €	- Maxi. de perception (par compte)

Droits de garde



Les droits de garde sont calculés sur la valorisation des titres au 30 juin et au 31 décembre. Ils sont prélevés sur le compte au début de chaque semestre suivant.

 portefeuilles constitués exclusivement de CCI, Varius et parts sociales du Crédit Agricole d'Ile-de-France 	Gratuit
Frais de tenue de compte-titres	Gratuit
Droit fixe par ligne de titres français (27)	2,01 €/semestre
Droit fixe par ligne des titres non cotés en nominatif ou étrangers	10,41 €/semestre

Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole) (27) **0,2 %/semestre**Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux précieux:

- Maxi. de perception (par compte) 208,33 €/semestre

0,50 %

0,50 %

0,02 %

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Rejet de LCR pour défaut de provision

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR) (date de valeur: jour de règlement)	Gratuit
Encaissements	
Effet papier transformé en LCR à l'unité (28)	8,50 € + 25 €/remise
LCR magnétique:	0,60 €/LCR
par fichier transmis (11)	Gratuit
LCR ou effets revenants impayés	19€
Paiements	

CRÉDITS

Crédits d'exploitation

Autorisation de découvert		Nous consulter
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal).		Fixé dans la limite du taux
Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des découve en compte aux entreprises calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel (31).	erts	d'usure (32)
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des		0.07.0/ /: .
intérêts débiteurs		0,07 %/trimestre
- N	1ini.	8,50 €
Commission d'engagement		
(OCCC: Ouverture de Crédit en Compte Courant)		1 % du plafond
(OCDI: Ouverture de Crédit à Durée Indéterminée)	de	l'OCCC ou OCDI
Mise en place et le réexamen annuel des lignes court terme Entrepris	ses	
Frais d'étude de dossier		0,3 %
- N	1ini.	595 €

Crédits d'investissement

Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 %
- Mini. (dossier simple)	200 €
- Mini. (dossier complexe)	500 €

Garanties et cautionnement

Engagement par signature émis:	
■ Commission d'engagement	Nous consulter
■ Frais d'émission :	
- acte standard (selon modèle fourni par le Crédit Agricole	
d'Ile-de-France)	57 €
- acte non standard	490 €
- acte e-cautions	Gratuit
■ Frais de mainlevée	25 €
Mise en place du service e-cautions:	
- mise à disposition du service	200 €
- frais de paramétrage de modèles négociés	150 €/modèle
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans	
remboursement anticipé du crédit	119€
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	52 €
Délégation d'assurance externe	132 €/assuré

Autres opérations liées au crédit

Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	36 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	36 €
Édition de décompte de remboursement de crédit pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	40 €
Édition de décompte de remboursement de crédit en urgence (moins de 3 jours) pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	80 €
Attestations diverses liées au prêt	40 €

[10]

27.50 €

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiements - Encaissements/Export

Ordre de paiement reçu en devises ou libellés en euros reçus d'un pays hors pays de l'Espace Économique Européen (EÉE) soumis au règlement CE n° 924/2009 (dont Suisse, Royaume Uni) et hors Monaco (8) (10)

20 %	du montant reçu
- Maxi.	18,50 €
	18,50 €
	0,10 %/chèque
- Mini.	22 € (36)
- Maxi.	125€
	0,10 %/chèque
- Mini.	27 €
- Maxi.	125 €
	0,10 %/effet
- Mini.	25 €
- Maxi.	125 €
	0,20 %/effet
- Mini.	48 €
- Maxi.	250 €
	75 €
	- Maxi Mini Maxi Mini Maxi Mini Maxi.

Moyens de paiements - Paiements/Import

Virements en devises ou libellés en euros émis vers un pays hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse, Royaume Uni et hors Monaco ou libellés en euros vers un pays de l'Espace

	Economique Europeen (EEE) avec valeur jour (1970) (297).
0,10 %	 option frais « SHARE » (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)
19€	- Mini.
	 option frais « OUR » (tous les frais, y compris ceux des banques
0,10 %	étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) (30) :
19€	- Mini.
21 €	+ majoration des frais de

Émission de chèques		0,10 %
	- Mini.	29 €
Effet libre		

LIIGI IIDIG		
importation:		0,15 %/effet
	- Mini.	45 €
	- Maxi.	290 €

	IVIII II.	70 0
	- Maxi.	290 €
Encaissement documentaire		
importation:		0.20 %/effet

Crédits documentaires

Crédit documentaire – Import :

- commission d'ouverture	0,25 %/	trimestre indivisible
	- Mini.	113€

- commission de modification de durée et/ou montant Idem commission d'ouverture 86€

- autres cas de modification

0,13 %		- commission de levée de documents
	- Mini.	
%/mois indivisible	•	- commission d'acceptation
68 €	- Mini.	- 7 10 1
		Crédit documentaire – Export:
0,10 %		- commission de notification
	- Mini.	
Nous consulter		- commission de confirmation
		- commission de modification de durée et/ou montant :
Nous consulter		- crédit documentaire confirmé
0,10 %		- crédit documentaire non confirmé
100 €	- Mini.	1 100
89 €		- autres cas de modification
0,15 %		- commission de levée de document ou de négociation
138 €	- Mini.	
72€	.	- si documents irréguliers
de 0,125 %/mois (37)	•	•
		Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas écl

de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Frais de Swift:

Divers

82 €

780€

- Mini.

- Maxi.

 Création de crédit documentaire Import ou émiss de garantie internationale 		18 € 35 €
Autres opérations	Amérique du Nord	11 € 13 € 21 €
Frais do port colon natura at destination:		

Frais de port selon nature et destination:	
■ Recommandé France	12€
■ Express EUROPE	22€
■ Express RESTE DU MONDE	27 €

Change Opération de couverture du risque de change (hors commission 58€ de change) Commission de change: toutes les négociations de devises supportent

une commission de change de 0,05 % (29), avec un minimum de 20 € **Change manuel**

Achat et vente de billets de banque étrangers : suivant cours	
du change indiqué en agences	
+ commission fixe de	4€

Frais de tenue de compte en devises: une seule devise 29 €/mois multi-devises 36,34 €/mois

Copie de virement Swift:		
	≤ 6 mois	13 €/copie
	> 6 mois	31 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds,	
demande de sort)	35 €

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale: analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales.

Selon la complexité des traitements effectués Mini. de 10 € Nous consulter

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme percue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

8 €/opération

- plafond de - plafond de

32 €/jour 80 €/mois

Plafonné au montant du

prélèvement rejeté

21 €

Incidents sur les comptes

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	10,41 €/lettre
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France): ⁽⁵⁾	
par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 €	30 €
par chèque impayé d'un montant > à 50 €	50 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	18,35€
Frais de déblocage de fonds	6,75 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	8€
Frais d'enregistrement d'interdiction bancaire initiée par une autre banque	15,16€
Émission d'un chèque sur compte clos	10,58 €
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) : (6)	
par prélèvement d'un montant > 20 €	20 €

Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire

par prélèvement d'un montant ≤ 20 €

Trais par saisie attribution ou consci vatorie		0. 0
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de la créance du Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 €	
Service de débit global des impayés sur remise de chèques		35,50 €/mois
Offre de gestion des impayés sur remise de chèques		Nous consulter
Frais de lettre d'information pour compte débiteur	non autorisé	14.60 €

- (0) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements professionnels.
- (1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (2) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (4) Envoi sous réserve d'une opération sur la période indiquée.
- (5) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation
- (6) En cas de nouveau reiet du même ordre de paiement, et sur justification par tous movens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (7) Nous consulter pour l'établissement d'un devis pour les dossiers administratifs complexes notamment pour les personnes morales non résidentes.
- L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miguelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, selon informations disponibles au 1er juillet 2021.
- (9) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) depuis le 1er février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1er février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (10) La Suisse, le Royaume-Uni et Gibraltar n'étant ni membres de l'Espace Économique Européen (EEE) ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (11) Si Transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne CAEL
- (13) Frais prélevés à chaque virement.
- (14) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miguelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Royaume- Uni.
- (15) Échéance moins 1 jour ouvré.
- (16) Validation via une solution de signature électronique commercialisée par le Crédit Agricole (Ma Signature EDI, 3Skey ou Mon Certificat RGS**) ou via une solution commercialisée par une autre banque et homologuée par le Crédit Agricole d'Ile-de-France (liste mise à disposition par votre interlocuteur habituel).
- (17) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises ou roumaines, dans l'Espace Économique Européen (EEE).
- (19) Et dans l'Espace Économique Européen (EEE) avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou roumaines
- (20) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises ou roumaines, dans l'Espace Économique Européen (EEE).
- (21) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures.
- (23) Certificats Coopératifs d'Investissement.
- (24) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
- (25) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
- (26) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
- (27) Exonération pour les OPC Crédit Agricole: AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.
- (28) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
- (29) Jusqu'à 80 000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 % du montant reçu pour les opérations inférieures à 100 €.
- (30) Option interdite pour les virements intra Espace Économique Européen (EEE) en euros ou en devises de l'Espace Économique Européen (EEE) depuis le 1er novembre 2009
- (31) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
- (32) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.
- (33) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (34) OPC: Organisme de Placement Collectif.
- Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque
- (36) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 110 €.
- (37) Nous consulter

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

www.ca-paris.fr⁽¹⁾ ou l'application MA BANQUE. Gérez vos comptes... et bien plus encore.

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr (1)

Mise à votre disposition d'un environnement sécurisé pour transmettre vos opérations informatisées.

Accès avec abonnement.



ESPACE LIBRE-SERVICE

De 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6h à 22h, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service



Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition dans nos pôles et filières entreprises ou par téléphone (appel non surtaxé) ou par e-mail.

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les entreprises, aux grandes associations, institutionnels, aux organismes publics, et de logement sociaux. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr (1).

Nos conditions tarifaires sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social: 53, rue La Boétie, 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social : 26, quai de la Rapée 75012 PARIS. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.

> Édité par CA idf – 01/2022 – FCT0121ENT Mise en application au 01/01/2022 Création et développement – 300dpi

